

Des lutins de Noël sur l'île Saint-Bernard!

(Châteauguay, le 21 novembre 2014) – Le dimanche 7 décembre prochain, l'île Saint-Bernard ouvre ses portes aux familles pour leur faire vivre la magie des lutins de Noël! Plusieurs activités seront proposées aux tous petits qui rencontreront des personnages colorés dans une ambiance féérique, digne du temps des Fêtes!

D'abord, en parcourant les sentiers pédestres du refuge faunique Marguerite-D'Youville, les familles découvriront le charmant village des lutins, situé à quelques pas du secteur *Le Grillon*. À cet endroit, des structures de jeux divertiront aussi les enfants. Il sera également possible de profiter de cette randonnée pour nourrir les mésanges qui se feront plaisir de venir manger à même vos mains!

Puis, à l'intérieur du Pavillon de l'île, les enfants pourront participer à un atelier de bricolage pour lutins ainsi qu'à un atelier de maquillage. Finalement, un biscuit de lutin sera offert aux tous petits!

L'activité offerte par Héritage Saint-Bernard se tiendra de 10 h à 15 h, en continu (pas de départ à heure fixe). Elle s'adresse aux familles ayant de jeunes enfants en âge de s'émerveiller devant le monde des lutins de Noël! Le coût de participation s'applique à tous les membres de la famille : tarif d'accès régulier pour le refuge faunique Marguerite-D'Youville. Aucune réservation n'est nécessaire.


Pour de plus amples renseignements, 450 698-3133.

Tarifification
Refuge faunique Marguerite-D'Youville

Frais d'accès journaliers (+ taxes)						Frais d'accès annuels (+ taxes)					
Adulte		Famille 2 adultes / 2 enfants		Enfant (6 à 12 ans)		Adulte		Famille 2 adultes / 2 enfants		Enfant (6 à 12 ans)	
Rég.	PL*	Rég.	PL*	Rég.	PL*	Rég.	PL*	Rég.	PL*	Rég.	PL*
3,85 \$	2,85 \$	9,55 \$	7,20 \$	2,05 \$	1,55 \$	18,05 \$	13,40 \$	41,20 \$	30,90 \$	8,25 \$	6,45 \$

* Prix spécial pour les détenteurs du Passeport-loisir de la Ville de Châteauguay, les membres d'un club d'ornithologues et les membres d'Héritage Saint-Bernard.

Tarifification en vigueur lors des heures d'ouverture du Café de l'île.

 Les animaux domestiques sont interdits sur l'île Saint-Bernard.